

Voeux 2020

Nous vous recevons avec plaisir dans cette salle des fêtes qui, vous le constatez, a subi quelques transformations.

Suite au passage de la commission de sécurité, nous avons procédé de septembre à novembre 2019, à la mise aux normes du bâtiment mairie salle des fêtes, afin de répondre aux exigences liées à la sécurité incendie et à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Je n'entre pas dans les détails. Notez simplement que le hall d'accueil a été modifié, vous l'avez vu en entrant et que le bloc sanitaire a fait l'objet d'une réfection complète, vous pourrez le voir si vous en avez envie.

L'éclairage reste à terminer.

Je vais poursuivre mon propos par un éclairage particulier concernant notre planète et la lutte contre le réchauffement climatique

Au-delà des paroles et des bonnes intentions, il est grand temps de prendre soin de notre planète, d'agir plus efficacement, d'inverser le mouvement qui nous mène droit dans le mur et qui met en péril notre propre existence sur cette terre.

Urgentes sont les mesures pour imposer la préservation de la biodiversité, des ressources en eau, des forêts, de la qualité des sols, pour s'orienter vers les énergies renouvelables, vers une agriculture biologique, vers une autre façon de consommer et de produire, vers une économie centrée sur l'humain et non sur le profit.

Cela ne va pas sans une remise en cause de notre société et des inégalités de plus en plus criantes qui exaspèrent bon nombre de nos concitoyennes et concitoyens.

Cela demande aussi plus d'engagement de notre part, plus de citoyenneté et plus de démocratie participative. C'est le sens de notre démarche municipale et c'est ensemble que nous pouvons avancer.

Concrètement notre démarche se retrouve dans nos choix notamment pour la gestion des espaces publics, du cadre de vie : zéro phyto, engazonnement, maîtrise de

l'arrosage, récupération de l'eau de pluie, paillage etc. Pour la réduction de la pollution lumineuse, pour des économies d'énergie non négligeables : extinction de l'éclairage public la nuit de minuit à 5 heures du matin, programme de remplacement des lampes de rue par des LED, c'est environ 15 000€ d'économies pour l'année 2019.

Sans oublier les actions de sensibilisation en direction des enfants de nos écoles, des jeunes et moins jeunes, en lien avec le respect de l'environnement et de la nature qui nous est si précieuse, du respect des êtres humains que nous sommes toutes et tous.

En ce qui concerne le quartier des Vergers, seule la phase 1 au sud de la route de Dole est concernée par un permis d'aménager lequel sera déposé première semaine de février. Les autres phases ne sont pas validées et seront revues. Des contraintes nouvelles sont à prendre en compte tant techniques que financières. Parallèlement nous avons dû nous engager dans l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement préconisé et subventionné à 50% par l'agence de l'eau. Pour maintenir le label éco quartier par la région avec 200 000€ de subventions, et pour bien faire, il faut parfois se donner du temps.

À noter que le permis de construire a été délivré à Intermarché indépendamment du permis d'aménager de la phase une. Début des travaux phase 1 et Intermarché été 2020.

Je le rappelle une fois de plus, pour ceux qui n'auraient pas encore compris, qu'Intermarché demande un terrain pour une plus grande surface de vente. Il ne peut pas s'agrandir là où il est : manque de place mais surtout une impossibilité due au plan de prévention des risques technologiques (directive Seveso). Son déplacement est donc une nécessité pour garantir son maintien dans la commune.

Cette solution permet de conserver notre attractivité, nos activités commerciales, voire les développer. Les bâtiments laissés libres place du 1er mai ne le resteront à mon avis, pas longtemps.

J'insiste sur notre attractivité qui est bien réelle avec nos écoles exemplaires, un collège que le département ne remet pas en cause, un centre de loisirs périscolaire compétence Grand Dole, 2 gymnases, 2 stades, des commerces, une pharmacie, un laboratoire

d'analyses, 2 centres médicaux soit 9 médecins, des dentistes, des kinésithérapeutes et j'en passe. Sans oublier l'activité économique avec Kholer Jacob Delafon, Solvay Inovyn, les nouvelles constructions sur la zone Innovia sur le sol de notre commune. Signalons la prochaine installation de la base Colruyt sur Innovia côté Choisey.

C'est tout cela notre attractivité et plus encore avec notre cadre de vie, nos espaces verts, le fleurissement très remarqué, la traversée de l'euro vélo route et bien sûr avec nos services à la population.

Au risque de me répéter, nous devons avoir conscience qu'aujourd'hui nous sommes à la porte de Dijon et Besançon et qu'il nous faut préparer l'avenir en ce sens.

Plus globalement préparer l'avenir c'est aussi être attentif à notre environnement, à l'éducation, à la culture, aux activités associatives et sportives, à la sécurité et à la citoyenneté, sans oublier la dimension sociale.

Cette dimension se concrétise pour une grande part dans les actions de notre CCAS en direction des personnes âgées, des jeunes et des personnes en difficulté, l'épicerie sociale qui existe depuis plus de 20 ans, colis ou repas de Noël pour les plus de 70 ans, cartes jeunes et pack jeunes offerts.

Les aides aux familles c'est aussi notre participation financière au syndicat mixte de la crèche de Saint YLIE (Les P'tits Écureuils), ce qui met à disposition des places pour les familles damparisiennes. Depuis un an cette crèche est gérée avec succès par la Mutualité Française du Jura.

Nous sommes également la seule commune avec Dole à appliquer un barème d'aide en fonction des revenus des familles pour la restauration scolaire aujourd'hui compétence Grand Dole.

N'oublions pas notre implication dans l'EHPAD de Tavaux construite en intercommunalité avec Abergement la Ronce Tavaux et Damparis et gérée par la mutualité française du Jura. Cet établissement est essentiel pour les personnes en perte

d'autonomie. En 2019 nous avons fêté les 10 ans de cet EHPAD, les Jardins de Séquanie.

Je rappelle que lien social et culturel est une constante de notre politique municipale. Damparis a toujours fait le choix de développer la culture, que cela soit avec les expositions artistiques et artisanales, les animations culturelles et festives, les cavalcades, les concerts, le partenariat avec l'école de musique, le théâtre, le festival du livre et de la BD etc.

La bonne image que nous pouvons avoir de notre commune n'est pas étrangère à ses engagements en faveur de la culture, de l'éducation, de la citoyenneté et du bien vivre ensemble.

La citoyenneté parlons-en un peu. En 2009 à mon initiative, nous avons créé le Conseil Consultatif avec des personnes tirées au sort sur des listes électorales. Cette instance a très bien joué son rôle de proposition et a montré sa capacité d'initiative.

Pour preuve la réalisation des circuits pédestres sur notre commune et l'édition d'une plaquette explicative. Un travail collectif qui a pris du temps avec de nombreuses démarches administratives pour s'inscrire dans le cadre du plan départemental Colorando et dans le schéma local du PDIPR.

Cette initiative est une belle réussite. L'inauguration a eu lieu le 5 octobre 2019. La municipalité remercie vivement le Conseil Consultatif et Magali Sauce, conseillère déléguée, qui a suivi cette instance et fait le lien avec le Conseil Municipal.

Ce Conseil Consultatif a cessé son activité en décembre 2019. Le Conseil Municipal a pris acte de son bilan positif et des propositions d'évolutions nécessaires vers un conseil participatif plus diversifié, permettant à la citoyenneté de s'exprimer plus largement.

Toujours à propos de citoyenneté, je souligne la pertinence des actions menées et des résultats obtenus dans le cadre du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Le CISPDP a été créé il y a plus de 20 ans avec Damparis, Tavaux et Abergement-la-Ronce. Aujourd'hui, à la charge du Grand Dole, il est regroupé avec Dole. Les quatre communes travaillent en partenariat. Participent au bilan annuel de ce conseil, les élus, la gendarmerie, la police, la justice, la préfecture et les responsables d'établissements scolaires.

Les objectifs prioritaires restent les actions de proximité et de prévention en direction des jeunes des écoles et collèges (sécurité routière, sensibilisation sur les dangers d'internet) sans oublier tout ce qui concerne la tranquillité publique, les incivilités, les cambriolages...

À noter que Dole, Damparis, Tavaux et Abergement-la-Ronce sont les seules communes du Grand Dole parties prenantes dans ce CISPDP et possédant une police municipale.

On le voit bien l'éducation, la prévention, les actions concrètes sur le terrain sont aujourd'hui encore plus qu'hier une nécessité.

Cela répond à nos valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, solidarité, respect de l'autre, respect des droits humains. En ce domaine notre engagement n'est pas neutre, c'est le cas aussi pour l'égalité femme homme.

En 2019 nos actions se sont poursuivies. Pour les jobs d'été comme chaque année depuis 2015, filles et garçons sont embauchés si possible à parité et affectés dans des emplois plutôt occupés par l'autre sexe. Cette approche du monde du travail leur permet de prendre conscience que chaque métier peut être accessible aux hommes comme aux femmes, mais qu'il est nécessaire de déconstruire nos idées reçues. En amont on présente l'approche aux jeunes et à leurs parents.

Au niveau des écoles, nous considérons que l'égalité filles garçons est un sujet dont on doit se préoccuper dès le plus jeune âge car les parents, les professionnels et la société dans son ensemble porte et reporte le poids des stéréotypes sur l'éducation des enfants. Ainsi, la collaboration avec les établissements scolaires de la ville se poursuit, de l'école maternelle au collège avec notamment des ateliers ludiques avec les « grandes

sections » de maternelle. D'ici quelques jours, une compagnie de théâtre travaillera avec eux sur les émotions et nous travaillons actuellement avec l'école primaire et le collège sur un projet de journée égalité, au mois de novembre 2020.

J'ai remis aux élèves de CP à cette rentrée scolaire, un album double face, avec d'un côté : « les garçons peuvent le faire aussi » et de l'autre « les filles peuvent le faire aussi ». L'idée étant à travers cette remise de livre, de redonner toute sa place au livre, de prendre du plaisir à lire et à fréquenter les bibliothèques.

Au mois de février 2019, à la demande de Monsieur le sous-préfet et de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, nous avons présenté en sous-préfecture de Dole, nos actions en matière d'égalité aux collectivités de l'agglomération doloise intéressées par le sujet.

Concernant les violences sexuelles et sexistes au travail et dans le cadre de la loi qui s'impose à tout employeur nous avons sensibilisé l'ensemble du personnel à cette question sous forme d'ateliers d'une dizaine de personnes, ateliers qui se sont conclus mercredi par du théâtre participatif. Promouvoir des lieux de travail sans sexisme fait partie de nos principes et valeurs.

Enfin je ne voudrais pas passer sous silence une réalité bouleversante avec 149 femmes tuées par leur conjoint. 2019 bat un record. C'est 29 victimes de plus qu'en 2018.

La nature structurelle de ces violences implique un engagement fort des politiques publiques quant à la réalisation de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui est un élément clé dans la prévention de la violence.

Pour terminer ce tour d'horizon non exhaustif et l'horizon n'est pas bouché, je vous informe que le conseil municipal en séance de travail le 19 novembre s'est penché sur la préparation du budget primitif 2020 qui sera voté fin février et qui devra répondre aux besoins de la population, tenir compte de la situation et de la baisse de plus de 50% de dotation de l'état les années précédentes, ce qui nous laisse peu de marge de manœuvre.

Le 3 décembre, le conseil a validé les orientations proposées pour 2020.

Pas de gros investissements ce qui ne veut pas dire aucun investissement, pas d'augmentation des taux d'imposition communaux, recherche de nouvelles économies en fonctionnement tout en maintenant la qualité du service public, pas d'emprunts nouveaux sachant que d'autres vont être soldés en 2020 et 2021. Une diminution significative de la dette :

100 000€ d'annuités en moins ce qui sera très appréciable pour les prochains budgets...